Fondation Jean Jaurès

International

LA VIOLENCE POLITIQUE A-T-ELLE UN GENRE ? L'EXEMPLE LATINO-AMÉRICAIN

Bibiana Aído, Florence Baillon

08/03/2019

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, Bibiana Aído, directrice ONU Femmes Équateur, ancienne ministre de l'Égalité sous José Luis Zapatero (2008-2010) et secrétaire d'État à l'Égalité (2010-2011), et Florence Baillon, docteure en lettres, spécialiste de l'Amérique latine, reviennent sur la place des femmes en politique et les violences qu'elles subissent dans ce cadre, notamment en Amérique latine, poussant certains de leurs détracteurs jusqu'au féminicide.

> *« Lorsqu'une femme entre en politique, elle change. Lorsque beaucoup de femmes entrent en politique, c'est la politique qui change. »*
>
> Michelle Bachelet

Aux origines du 25 novembre

Comment ne pas se réjouir de la mobilisation lors de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes ? À Paris comme à Buenos Aires en passant par Madrid, les 25 novembre, dénoncer les violences à l'encontre des femmes rassemble, et notamment des jeunes, ce qui montre que la relève est assurée puisqu'en libérant la parole, particulièrement dans les médias, il est devenu plus malaisé au *statu quo* de perdurer.

On oublie parfois quelle est l'origine de cette date : elle a été choisie en 2003 par les Nations unies en hommage aux trois sœurs Mirabal assassinées le 25 novembre 1960 sur ordre du despote Rafael Trujillo. Ce dernier a régné sans partage de 1930 à 1961 (même pendant les périodes où il n'était pas président) sur la République dominicaine, pillant son pays et assassinant ses opposants. Une caractéristique de cette dictature est que Trujillo, en véritable prédateur sexuel, abusait et violait

les femmes qu'il rencontrait, aidé par ses gardes du corps et avec une préférence sadique pour les vierges. Cette voracité sexuelle, propre aux pervers, alimentait une image virile du *caudillo* tropical, surnommé« lebouc »pour cette raison. L'histoire des Mirabal est à ce titre tristement emblématique : les filles de cette famille prospère et éduquée furent invitées à une fête, sans possibilité de s'y désister. Minerva, conviée à danser par le dictateur, non seulement l'affronta verbalement sur le terrain politique, mais s'en alla, le laissant seul au milieu de la piste. Trujillo commença alors à persécuter tous les membres de la famille : Minerva ne put obtenir son diplôme de droit, son père fut arrêté et torturé et une véritable persécution fut organisée. Les sœurs étaient déjà opposées au régime, et les intimidations ne firent que renforcer leur détermination. Elles furent assassinées sur une route, de retour d'une visite à leurs maris emprisonnés. Leur disparition contribua à l'isolement politique du pouvoir, lâché progressivement par le gouvernement nord-américain.

Si l'on soumet cette histoire à une lecture actuelle, on peut se poser la question légitime de savoir s'il s'agissait d'un féminicide, autrement dit si les sœurs Mirabal ont été abattues spécifiquement parce qu'elles étaient des femmes. Certes, sous cette dictature, sont également morts de nombreux adversaires, sans oublier le massacre des Haïtiens. Mais l'organisation de viols systématiques montre déjà à quel point la répression des corps, à disposition du leader, a marqué cette période : Minerva Mirabal, en refusant de céder sexuellement, a signé sa perte et celle de sa famille, et dans le même mouvement ce refus a forgé la résistance qui s'en est trouvée encore davantage justifiée. On voit bien que ce contexte politique et sexuel s'inscrit pleinement dans la violence de genre, voire en est une représentation extrême et caricaturale.

La question de la violence politique relative au genre est donc premièrement liée à un moment donné dans un lieu donné. C'est le fait qu'elle soit une femme qui condamne Minerva Mirabal, mais c'est la situation de la dictature qui permet la persécution de toute la famille. Dans ce cas, pourquoi ne pas considérer la violence politique contre les femmes comme une sous-catégorie de la violence politique en général, ou même de la violence ? Autrement dit, le fait d'être une femme suffit-il à catégoriser une attaque comme violence de genre ? Ou plutôt ce qui détermine la spécificité, est-ce le fait que cette action politique se situe dans le domaine de la défense des droits des femmes ? Et si c'est le cas, comment alors qualifier la violence politique contre des femmes dont les revendications ne s'inscrivent pas particulièrement dans la défense des droits de leur sexe ? Enfin, on peut également se demander si c'est le fait que la participation des femmes dans la sphère publique et politique s'accroisse qui entraîne une augmentation des actes contre elles, non seulement pour des raisons mathématiques, sinon parce que certains considèrent qu'il est grand temps de limiter ce phénomène.

Fondation Jean Jaurès

Les femmes en politique, une avancée aussi significative qu'inachevée

Le droit de voter et d'être éligible marque sans conteste l'accès des femmes à la sphère politique, voire leur entrée dans le monde des adultes doués de raison… Mais au-delà du progrès tangible, les femmes sont-elles si présentes ? À égalité ? Combien de femmes participent actuellement à la politique mondiale, régionale, nationale et locale ? Combien d'entre elles dirigent un pays ou un Parlement ? Quel est le prix à payer pour y arriver et surtout pourquoi devraient-elles en payer un ?

En 2017, on comptait 11 chefs d'État et 12 chefs de gouvernement femmes, ce qui signifie qu'à peine 11,8% des États reconnus par l'ONU sont dirigés par une femme. En 1995, les Parlements disposaient de 11,3% de représentation féminine ; trente ans après, nous en sommes à 23,3%, mais il faut souligner que dans 32 États, les femmes représentent moins de 10% du total du Parlement et trois Chambres ne disposent d'aucune femme dans leur composition »>http://archive.ipu.org/wmn-f/classif.htm]]. À ce rythme-là – une femme par an – il faudrait 217 ans pour obtenir l'égalité de genre à niveau mondial, selon les projections réalisées par les Nations unies. Soit en 2236, dans cinq générations. De la véritable science-fiction !

Dans l'Amérique latine et les Caraïbes, la représentation des femmes dans les Parlements en 2017 atteignait 28,1%, ce qui en fait la région où la participation des femmes dans la fonction législative est la plus importante. L'explication se trouve dans les lois mettant en place des quotas approuvées dans 19 pays de cet espace : l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa-Rica, l'Équateur, la Guyane, Haïti, le Honduras, le Salvador, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine, l'Uruguay et le Venezuela. Il est à noter d'ailleurs que la Bolivie est le pays dont le pourcentage de participation de femmes au Parlement est le plus élevé (53,1%), ce qui la situe en second lieu dans le classement mondial, derrière le Rwanda (61,3% de la Chambre basse). On voit bien à travers ces chiffres que, malgré des avancées, on est bien loin du compte pour le partage des prises de décision.

Mais est-ce seulement quantitatif ? Évidemment non, car les études révèlent que l'inclusion des femmes en politique est bénéfique pour les nations. En effet, on constate que les lois promues par des femmes tendent à bénéficier aux femmes et aux enfants et concernent plus particulièrement les domaines suivants : les libertés civiles, la santé, l'éducation, la lutte contre la pauvreté, la santé sexuelle et reproductive, la régulation de la violence contre les femmes et les programmes pour les personnes en situation précaire, entre autres. Ainsi, l'agenda politique s'enrichit puisque la pluralité des visions et des perspectives pour aborder les problèmes et identifier les besoins des populations contribue à une meilleure identification des difficultés et de leurs éventuelles

solutions, fournissant une masse critique plus complète. Dans ces conditions, il apparaît fondamental d'intervenir dans le système actuel, afin de surmonter les nombreux obstacles – l'absence d'accès et d'opportunités, les stéréotypes ou encore la violence politique – et ainsi faciliter la progression de la participation.

Le harcèlement et la violence politique sont des comportements dirigés en particulier contre les femmes, dont l'objectif est qu'elles abandonnent la politique, soit en renonçant à être candidates, soit en n'exerçant plus leur mandat. En Amérique latine, le concept de violence politique contre les femmes a marqué fortement la Bolivie en 2000 : un groupe de conseillères municipales qui assistaient à un séminaire de la Chambre des députés se réunirent pour débattre d'une série de rapports qu'elles avaient reçus concernant le harcèlement et les violences subies par des élues, en particulier dans les municipalités rurales. Cette rencontre donna lieu à plusieurs événements afin de définir ce qui constitue la violence politique contre les femmes et les mesures nécessaires pour y remédier. En 2012, l'Association des maires et conseillères municipales de Bolivie (ACOBOL), qui a dirigé ce processus durant plus d'une décennie, avait recueilli plus de 4000 plaintes de femmes, qui décrivaient l'impact que cela avait eu sur leur gestion. Cette même année, et après le féminicide de la conseillère municipale Juana Quispe, l'Assemblée législative bolivienne a approuvé la Loi 243 contre le harcèlement et la violence politique envers les femmes. Le cadre législatif bolivien décrit le harcèlement politique comme « un acte, ou un ensemble d'actes de pressions, persécutions, intimidations, ou menaces » ; la violence politique est définie comme « des actions, des conduites et des agressions qui provoquent un dommage physique, psychologique ou sexuel ». Dans les deux cas, l'objectif est de « réduire, suspendre, empêcher ou restreindre une femme politique dans l'exercice de ses fonctions, ou l'induire, dans le cadre de son mandat politique, contre sa propre volonté à agir de manière particulière, ou cesser de le faire ».

Par la suite, trois pays ont approuvé une législation similaire, par exemple en 2017 l'Équateur, avec la Loi organique intégrale pour prévenir et éradiquer la violence contre les femmes, qui inclut parmi les types de violences la violence politique. Au niveau régional, lors des X^{e} et XII^{e} Conférences régionales sur la femme d'Amérique latine et des Caraïbes organisées par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), qui se sont tenues à Quito en 2007 et Saint-Domingue en 2013, et dont la discussion portait sur la parité et l'autonomie politique, les États ont adopté des mesures législatives et des réformes institutionnelles pour prévenir, sanctionner et éradiquer le harcèlement politique et administratif contre les femmes qui accèdent à des postes de décision par voie électorale ou par désignation, tant au niveau national que local, ainsi que dans les partis et les mouvements politiques.

Comme on peut le constater, les expressions du harcèlement et de la violence politique sont

extrêmement variées et certaines inconcevables, les formes les plus perverses et extrêmes étant la violence physique, le viol et l'assassinat. L'intimidation et les menaces contre les femmes ou contre leur famille sont également des expressions de la violence politique. Parmi les formes les plus fréquentes, on trouve le harcèlement sexuel, l'attentat contre l'intimité et l'image des femmes, en exposant leur vie privée ou en en inventant une pour les dénigrer. Parfois cette violence est si pernicieuse qu'il est même difficile de l'identifier comme telle : par exemple la violence verbale, les questionnements sur des sujets qui n'ont rien à voir avec l'exercice de l'activité publique, que ce soit l'apparence, des questionnements de type familial, la violence psychologique, etc. Dans l'exercice politique, il existe aussi d'autres tactiques d'empêchement : assigner à des candidates des circonscriptions électorales perdantes, ne pas leur donner l'appui matériel et/ou humain dont elles ont besoin ou encore attribuer prioritairement le budget de campagne aux hommes, rendant invisibles les femmes dans la répartition. Les médias sont également un espace disputé: limiter l'accès aux moyens de communication lorsque l'on préfère céder les espaces aux hommes, organiser un traitement différencié envers les hommes, non seulement pour le temps offert, sinon dans la façon de faire référence aux candidates, dans les caractéristiques et attributs mis en avant, dans la référence constante à leur état civil et accomplissement des tâches du foyer et, bien sûr, dans le type de questions qui sont posées aux candidates.

Dans le cas des élues, la discrimination et le harcèlement dont les femmes sont victimes peuvent s'exprimer à travers l'assignation de commissions considérées peu importantes et disposant d'un budget contraint : il est fréquent de trouver des femmes dans les commissions sociales, de la famille ou de la femme et bien plus rarement dans celles consacrées au secteur économique, aux travaux publics ou aux secteurs stratégiques. Bien sûr, cela ne signifie pas que le social ne soit pas important, mais compte tenu de l'imaginaire discriminatoire régnant dans la société, il s'agit d'un domaine de la gestion publique qui, en général, dispose de peu de moyens et n'est ni visible ni valorisé, contrairement aux domaines régaliens.

La violence politique contre les femmes s'exerce aussi dans le traitement discriminatoire. Ce type de violence est très commun mais peu mis en évidence dans des sociétés où la discrimination contre les femmes fait partie du quotidien. Par exemple, en 2015, la presse en Équateur se fit écho d'une situation bien moins anecdotique qu'il n'y paraît : dans un canton rural de la région montagneuse du centre du pays, le maire reçut la seule conseillère élue avec un balai, pour son premier jour de travail, afin qu'elle « accomplisse ses devoirs ». Pour le conseil cantonal, il s'agissait d'une plaisanterie ; pour l'imaginaire social, d'un fait sans importance ; pour les lois du pays, d'un acte de discrimination envers la conseillère ; et dans la loi bolivienne, d'un acte de violence politique.

Dans la dernière étude nationale réalisée en Équateur sur le harcèlement et la violence politique par ONU Femmes et l'Association des femmes des municipalités de l'Équateur (AMUME), on voit que l'un des plus grands problèmes qu'affrontent les femmes pour exercer leur mandat est directement lié au harcèlement et à la violence politiques. Ce travail a été alimenté, entre autres, par les appels à la ligne téléphonique au service des femmes des administrations cantonales. Gérée à cette époque-là, en 2010, par l'AMUME, la centrale téléphonique a reçu autour de 40% d'appels dans lesquels des femmes racontaient comment on entravait leur participation et l'exercice de leur mandat dans les municipalités, qu'elles étaient sans cesse victimes de persécution et de violence. Alors qu'initialement, la centrale avait été conçue pour accompagner les femmes dans l'amélioration de leurs capacités pour une meilleure gestion politique (la formation des cadres), elle s'est trouvée submergée par les plaintes pour harcèlement et violences politiques. Enfin, il existe aussi une forme plus insidieuse de la violence politique : c'est le déséquilibre concernant les exigences de résultats entre femmes et hommes, où l'on exerce de manière constante une pression sur les femmes pour qu'elles prouvent leur capacité, alors que l'on ne l'attend pas des hommes, comme s'il suffisait de l'être (un homme) pour être naturellement légitime.

De l'assassinat politique

Le meurtre est évidemment l'expression extrême de la violence politique, mais s'attaque-t-il indistinctement aux femmes et aux hommes ? En Amérique latine, c'est l'assassinat de Marielle Franco qui illustre immédiatement cette question. Pour les 6 millions de Brésiliens qui vivent intramuros à Rio de Janeiro, il y eut, lors des dernières élections municipales en janvier 2017, 1500 candidats et la cinquième personne ayant recueilli le plus de voix, avec 46 000 votants, fut Marielle Francisco Da Silva, plus connue comme Marielle Franco, candidate d'une coalition entre le Parti socialisme et liberté (PSOL) et le Parti communiste. Son mandat aura duré à peine plus d'un an, puisqu'elle est morte assassinée le 13 mars 2018 à la sortie d'un événement en faveur des femmes noires du quartier de Lapa.

Les neuf balles tirées contre elle après l'immobilisation de la voiture où elle se trouvait ont contraint l'ancien président Temer à reconnaître la thèse de l'assassinat politique. Marielle Franco était une femme politique, militante depuis plus de dix ans : avant son mandat, elle avait été attachée parlementaire du député Marcelo Freixo (PSOL), et assumait la coordination de la Commission pour la défense des droits de l'homme et de la citoyenneté de l'Assemblée législative. En plus de son engagement politique et de son professionnalisme (elle avait une maîtrise en administration publique, réalisée après des études de sociologie menées grâce à une bourse destinée aux groupes historiquement victimes de discrimination), elle avait décidé de placer au centre du débat son expérience personnelle de femme noire lesbienne élevée dans les favelas. Au

moment de sa mort, elle était rapporteuse au sein de la Commission d'enquête municipale sur les procédures des forces de sécurité lors des interventions, notamment dans les favelas. Elle venait de dénoncer des exactions de la police et de l'armée (deux jeunes morts dans des circonstances troubles dans une favela lors d'une intervention), et de remettre en cause la décision politique de charger l'armée de la sécurité de la ville. Son statut d'élue municipale, sa formation universitaire, son engagement politique, son courage et ses revendications liées à sa propre histoire (elle aimait se présenter comme « femme, noire, mère et issue de la favela de Maré ») en faisaient une personne difficile à faire taire, à moins de l'assassiner. D'ailleurs, malgré la vague d'indignation causée par sa mort, les responsables courent toujours : deux anciens militaires, qui pourraient être les exécuteurs, ont été arrêtés mais pas les commanditaires.

Peut-on considérer que l'assassinat de Marielle Franco est un féminicide, comme l'a qualifié le Comité des expertes du mécanisme de suivi de la Convention pour prévenir, sanctionner et éradiquer la violence contre la femme de la OEA ? On sait bien qu'à Rio de Janeiro la violence est endémique et on y meurt aussi pour un vol de téléphone portable. Les soupçons de corruption au sein de la police et de l'armée sont légions et l'impunité acquise quand on s'attaque aux pauvres dans une société classiste et raciste. En quoi le fait que Marielle Franco soit une femme a joué un rôle ? Pourquoi ne pas considérer sa mort comme un crime raciste ? Ou homophobe ?
Ou simplement politique ? Marielle, de fait, se battait également contre les violences faites aux femmes : parmi les nombreux projets de loi qu'elle avait présentés, il y avait celui d'un recensement municipal de statistiques des violences contre les femmes. La détermination de Marielle Franco, ses actes et ses paroles fournissaient de nombreuses raisons de vouloir la faire taire. Mais qu'une femme ose défier les dérives des pouvoirs a certainement précipité sa mort, avec de surcroît l'intention d'envoyer des messages à ses congénères. Ce qui n'était pas prévu, c'est l'impact médiatique et la mobilisation de l'opinion publique pour rejeter cet acte, acte exceptionnel d'une personnalité aussi connue et en plein centre-ville. Les stéréotypes de genre étant ancrés, un assassinat politique impressionne peut-être davantage les esprits lorsque la victime est une femme.

L'assassinat de la hondurienne Berta Caceres, le 3 mars 2016, avait déjà été fortement médiatisé. C'est sur le terrain de la résistance des communautés amérindiennes – elle-même appartenait à la culture lenca – aux projets d'extractions minières et barrages hydrauliques, qui sont un danger à la fois pour les populations locales et l'environnement, que Berta Caceres se battait. Intéressée dès ses études universitaires par l'activisme politique, elle avait fondé en 1993 le Conseil national des organisations indigènes et populaires du Honduras (COPINH) pour venir en aide aux communautés indigènes dans leur lutte pour le respect de leurs droits territoriaux. Depuis le coup d'État en 2009, le gouvernement a lancé de grands projets de barrage avec des investisseurs étrangers, sans

prendre en compte le sort des indiens lencas présents sur leurs terres ancestrales, et sans se soucier des répercussions dramatiques de ces chantiers sur l'environnement. Durant une décennie, Berta Caceres a multiplié les actions sur le terrain (manifestations pacifiques, blocages d'accès au site) et auprès des tribunaux, interpellant les bailleurs de fonds, parvenant même à faire suspendre la construction du barrage (le projet de l'entreprise DESA, qui appartient à l'une des familles les plus influentes du Honduras). Habituée depuis longtemps aux menaces de mort (elle avait d'ailleurs composé sa propre homélie, avec ses compagnons, pour défier la peur), son assassinat a été immédiatement associé à la collusion entre forces de sécurité de l'État et intérêts privés, comme en témoigne la militarisation de la zone et le harcèlement policier. De fait, un an après l'adoption de la loi générale des eaux en 2009, quarante concessions étaient déjà accordées et en six ans 109 honduriens ont été tués pour avoir pris position contre des projets de barrage hydroélectrique, d'exploitation minière, forestière ou agro-industrielle. On voit donc ici que Berta Caceres n'est pas morte parce que c'était une femme sinon parce que c'était une opposante déterminée et efficace.

Mais si les exemples d'assassinats politiques ne sont pas automatiquement liés au sexe de la victime, ils révèlent des collusions dangereuses entre intérêts privés et forces publiques de sécurité, tenues secrètes et mises en lumière par des activistes. De plus, les enquêtes concernant la mort de Marielle Franco et de Berta Caceres ont en commun d'être entachées de soupçon d'une justice partiale, puisque selon les organisations de défense des droits humains, des policiers corrompus n'hésitent pas à détourner les preuves pendant l'enquête. Ce déni de justice pourrait bien, quant à lui, avoir un genre, comme on le voit dans de nombreux cas de violences faites aux femmes de manière plus générale.

La médiatisation de ces cas offre une possibilité de lutter contre l'impunité, qui a le silence comme meilleur allié, et permet, à travers les questions de genre et de féminicide, d'envisager plus amplement la relation entre les femmes et la politique.

Conclusion

Même si la violence marque en particulier les sociétés latino-américaines et que par ailleurs la sphère politique, par sa nature même de conquête du pouvoir, est habitée par la violence, nous avons pu voir à quel point les expressions de celle-ci s'exercent à plus d'un titre, plus particulièrement contre les femmes. Ce que les exemples mettent en évidence, c'est bien que l'entrée des femmes dans un domaine considéré comme chasse gardée des hommes génère de nombreuses résistances. Si le modèle démocratique porte en lui-même l'égalité entre les citoyens, la pratique et la réalité des faits ont bien du mal à s'y accommoder. Les femmes sont vues comme

des intruses, que l'on met doublement à l'épreuve, comme si leur légitimité n'était jamais complètement acquise. L'imaginaire discriminatoire et stigmatisant des sociétés et les dérives qui en découlent sont tolérés, alors même que par leur existence, ils remettent en cause l'idéal démocratique. Dans *Séverine*, Evelyne Le Garrec évoque la vie de Caroline Rémy, dite Séverine, l'une des premières femmes journalistes et la première à avoir dirigé un grand quotidien, *Le Cri du Peuple*. Lors de la fusillade des ouvriers de Fourmies, le 1er mai 1891, qui réclamaient des journées de 8 heures, elle s'indigne du traitement que la presse réserve à cet événement en insistant sur le fait que les protestataires tués étaient des femmes et de « mœurs légères ». Dans son article « Choix de mortes », elle récuse cette différenciation entre hommes et femmes, mais s'insurge que l'on fasse référence à la vie intime des victimes, sans preuves de surcroît. Elle préfère, quant à elle, mettre l'accent sur le fait qu'il s'agit de très jeunes femmes extrêmement pauvres qui tentaient pacifiquement de faire reconnaître leurs droits élémentaires. Que cette histoire ait plus de cent ans prouve bien que les femmes ont toujours un prix à payer pour entrer en politique et ainsi changer enfin la donne.

Bibliographie

- Florence Baillon, «La violencia en contra de las mujeres: una cuestión de apreciación », *Reflexiones desde la izquierda sobre mujer y género*, Cuadernos de Formación y Debate, Partido Socialista Ecuatoriano, Quito, avril 2016.
- Ixmucané Blanco Ligia, *Mujeres y Violencia Política: un acercamiento a una realidad poco nombrada, los casos de Guatemala, El Salvador y Honduras*, Instituto Holandés para la Democracia Multipartidaria, Guatemala, juin 2017.
- Breno Bringel, « Marielle Franco y el futuro de Brasil, esperanza o barbarie », *El País*, Madrid, 18 mars 2018.
- Cécile Raimbeau, « Qui a tué Berta Caceres ? », *Le Monde Diplomatique*, octobre 2016.
- « Berta Cáceres : Demain, je reviendrai et je serai des millions », 8 mars 2017.

Voir aussi :

- http://www.bolivianexpress.org/blog/posts/political-femicide
- http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2018/11/feature-across-latin-america-women-fight-back-against-violence-in-politics
- http://pacifista.co/brasil-teme-convertirse-en-colombia-alla-si-duele-el-asesinato-de-lideres
- http://www.ipsnoticias.net/2009/10/mujeres-bolivia-politica-una-profesion-de-riesgo-sin-proteccion

- http://www.ipsnoticias.net/2012/07/bolivia-lideresas-indigenas-dicen-si-al-poder-politico
- http://www.mujereslibresdeviolencia.usmp.edu.pe/tag/juana-quispe
- Declaración « Por Marielle: ni un minuto de silencio », IV Cumbre Iberoamericana de Agendas Locales de Género, Cuenca, mai 2018 : https://cumbregenero.eventosuim.org